

Migration : l'UE veut limiter l'accès par la Méditerranée

Dimanche se tenait à Bruxelles un sommet européen qui n'en était pas vraiment un. Seize pays (dont la Belgique) se retrouvaient en urgence pour une réunion préparatoire au Conseil européen de la fin de semaine. Au même moment, en Méditerranée, deux embarcations gérées par des ONG sont bloquées avec à leur bord plusieurs

centaines de migrants.

L'Italie, en première ligne dans la crise migratoire et dirigée depuis quelques semaines par une coalition populiste, dont fait partie l'extrême droite, était au cœur de la réunion. L'Allemagne, elle, se retrouve également sous pression en raison des migrants économiques qui remontent d'Italie (les mouvements secon-

daires). Mais lors de cette réunion, il a surtout été question du problème italien. « *L'objectif ultime, c'est évidemment d'éviter que des bateaux ne quittent les côtes africaines. Lorsqu'il arrivera moins de migrants irréguliers en Europe, il y aura moins de mouvements secondaires...* » ■

L'Europe décidée à rendre la Méditerranée étanche

- ▶ Les 16 chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Bruxelles sont repartis très satisfaits de leurs discussions.
- ▶ Le défi : trouver d'ici jeudi des solutions opérationnelles pour réduire les traversées en Méditerranée.

A quoi ressemblerait une Union européenne sans des dirigeants d'extrême droite comme Matteo Salvini, l'homme fort du nouveau gouvernement italien ? Sans le leader de la droite bavaroise Horst Seehofer, qui menace la chancelière allemande de faire sauter sa coalition si elle ne trouve pas une solution immédiate pour empêcher l'entrée en Allemagne de migrants économiques remontant d'Italie ? Sans les dirigeants du groupe de Visegrad, les quatre d'Europe centrale qui ne veulent pas de solidarité européenne car ils ne veulent ni migrants ni réfugiés chez eux ?

Cette Europe-là ressemblerait à ce qui s'est produit dimanche après-midi au Berlaymont, siège de la Commission européenne, où 16 chefs d'Etat et de gouvernement sur les 28 se sont réunis avec Jean-Claude Juncker : une réunion de travail « utile » (Macron), « utile et intéressante » (Charles Michel), « meilleure que prévu » (Musca, le Maltais). En on the record comme en off, et cela de sources concordantes, le « mini-sommet » sur la migration a été extrêmement constructif, « sans combats de coq ni agressivité ». C'était déjà une nouvelle.

Problème : si cette réunion a été convoquée en catastrophe, à quatre jours d'un sommet européen ordinaire où la migration sera le principal point à l'ordre

du jour, c'est parce que Salvini a décrété que l'Italie n'accepterait plus de bateaux de migrants dans ses ports, parce que la chancelière Merkel doit immédiatement calmer son partenaire de coalition ultra-conservateur, et parce que les pays de Visegrad bloquent depuis deux ans tout compromis sur une réforme du fameux règlement de Dublin...

Focus sur les « plateformes »

Avant la réunion, tout avait indiqué que les deux principaux sujets des débats entre les 16 seraient le problème de la chancelière (les mouvements secondaires de migrants) et la nouvelle idée qui circule depuis quelque temps : l'organisation de « centres fermés » aux frontières méditerranéennes de l'UE, et de « plateformes de débarquement » en Afrique du Nord pour les migrants sauvés en mer. « On ne s'est pas tellement focalisé sur les mouvements secondaires », explique une source haut placée. Pour une raison rationnelle : « *L'objectif ultime, c'est évidemment d'éviter que des bateaux ne quittent les côtes africaines. Lorsqu'il arrivera moins de migrants irréguliers en Europe, il y aura moins de mouvements secondaires...* »

Le point focal des débats des 16 chefs d'Etat ou de gouvernement a bel et bien été celui des « plateformes ». « un terme appelé à durer », expliquait une

autre source autorisée qui a assisté à la réunion et qui en évoquait les deux conceptions possibles : les centres hors Europe et ceux qui seraient montés sur le territoire de l'UE. L'idée des « plateformes de débarquement » hors d'Europe semble recueillir beaucoup plus le consensus que celle des « centres fermés européens » prônés samedi par Emmanuel Macron et le Premier ministre espagnol Sanchez. « *La Commission européenne doit travailler très rapi-*

dement sur le concept : on doit mettre de l'ordre dans ces idées », expliquait encore une source européenne.

« *En tout cas, personne n'a plaidé ouvertement pour des centres de refoulement vers l'Albanie* », commente notre source haut placée, en référence notamment à l'idée émise il y a quelque temps par le Premier ministre danois Rasmussen et le chancelier autrichien Kurz de refouler les migrants irréguliers vers des pays « pas recommandés par les passeurs ». Pas question que les plateformes deviennent des « trous noirs » : elles seront régies par les lois et les conventions internationales, assurait toutes les sources. « *N'oublions pas d'où nous venons et qui nous sommes : là-dessus, je serai intransigeant* », déclarait Emmanuel Macron.

Les questions sur ces centres situés dans les pays d'Afrique

restent toutefois nombreuses. S'agira-t-il de lieux où seront seulement débarqués les migrants repêchés en mer Méditerranée ? Ou tentera-t-on de multiplier ces centres, non seulement sur les côtes africaines, mais aussi dans les pays de transit et d'origine pour mieux y « informer » les candidats au voyage vers l'Europe, comme le plaide le Premier ministre belge Charles Michel ? « *Débarquement ou pas, l'objectif, c'est qu'on puisse y effectuer le tri entre les réfugiés en besoin de protection, qu'on peut réinstaller vers l'Europe en vertu des règles onusiennes habituelles, et les migrants économiques qui n'y ont pas droit* », argumente un acteur des débats de ce dimanche...

Quant au principe de ramener des migrants sauvés en mer vers les côtes africaines, il est clair que sa légalité reste sujette à caution. La gestion même de ces « camps », par contre, a déjà fait

l'objet de propositions, voire d'offres de services, du Haut-commissariat aux réfugiés et de l'Office international des migrations : de ce côté-là, les dirigeants européens semblent rassurés.

Enfin, les pays en question (Tunisie, Maroc, et Algérie en particulier) sont-ils intéressés ? Selon une source, des négociations discrètes seraient déjà en cours. A ce sujet, une suggestion

de Charles Michel a rencontré un assentiment général : plutôt que de laisser l'UE mener seule ce type de négociations délicates, il conviendrait d'exploiter mieux les relations privilégiées qu'entretiennent certains Etats européens avec certains Etats africains, dont les dirigeants préfèrent toujours parler avec d'autres dirigeants.

Et maintenant ? « *Les téléphones vont chauffer d'ici le Conseil européen de jeudi* », indiquait l'une de nos sources de haut niveau. Avec pour objectif de concrétiser certaines des idées sur lesquelles des convergences se sont dessinées. Les 16 se sont par ailleurs entendus afin que cinq paquets législatifs

sur l'asile et la migration, proches d'un accord des 28, soient finalisés d'ici la fin du mois de juillet. Quant à la réforme du fameux règlement de Dublin et de celui sur les procédures d'asile, « *il faudra attendre de voir comment nous atterrirons sur la question des plateformes* ».

Tout cela, qui reste à affiner, suffira-t-il à soudain calmer les encombrants absents Salvini, Seehofer et Orban, qui chauffent les opinions publiques à blanc et cabrent leurs pays contre les débats européens ? S'ils avaient été oubliés l'espace d'un dimanche, nul doute que les 16 scruteraient leurs réactions dès ce lundi. ■

JUREK KUCZKIEWICZ

UN LEXIQUE POUR TOUT COMPRENDRE

« Dublin »

Le règlement européen ainsi surnommé a consacré le principe selon lequel c'est le pays de première entrée d'un migrant qui doit traiter son éventuelle demande d'asile. (Ou le renvoyer s'il n'est pas admissible.) Depuis la crise des réfugiés de 2015, où des centaines de milliers de réfugiés syriens et autres ont fait exploser les capacités de traitement de ces pays, une réforme du règlement de Dublin est en cours par les 28. Mais un point bloque l'accord : le principe d'une répartition obligatoire par quotas des demandeurs, en cas d'afflux massif et soudain dans un pays de première ligne.

Mouvements secondaires

Il s'agit des mouvements spontanés de migrants, qu'ils soient demandeurs d'asile ou non, qui d'eux-mêmes se rendent dans un pays de leur choix, autre que le premier de première entrée, pour tenter de s'y installer voire d'y demander l'asile. C'est notamment en raison de ce phénomène que « Dublin » doit être réformé. Et ce sont aujourd'hui ces mouvements secondaires qui sont pointés, comme insupportables par l'Allemagne, qui souhaiterait accélérer les procédures permettant de renvoyer rapidement ces « dublinés » vers le pays de première entrée.

Hotspots

Cette définition a été inventée au pic de la crise des réfugiés en 2015, pour désigner des centres de traitement des demandes d'asile dans les pays débordés par les arrivées de réfugiés. Les pays du Nord ont voulu, dès le début, que ces « hotspots » soient des centres de rétention fermés, pour éviter les mouvements secondaires. Les pays de première entrée, par contre, Italie en tête, les ont refusés, pour plusieurs raisons : la charge que cela représente et l'image déplorable de gigantesques prisons à ciel ouvert, mais aussi parce que les retours vers les pays d'origine ou de transit sont extrêmement difficiles. Comme les mouvements secondaires sont devenus un problème politique majeur, interne à sa coalition, pour la chancelière allemande, un consensus se dégage entre pays du Nord, avec la France et même l'Espagne, pour tenter d'imposer ces centres fermés dans les pays de première entrée.

Débarquement

C'est la nouvelle idée, née le coup de force italien de désormais l'entrée dans si de bateaux chargés de migrants sauvés en mer : créer sur le tour méditerranéen, tant en Afrique du Nord que dans les pays européens hors UE (comme l'Albanie), des « lieux sûrs » financés par l'Union européenne. L'Office international pour les migrations (OIM) y serait chargé d'opérer le premier entre migrants en besoin de protection (réfugiés) et ceux qui ne sont pas admissibles. Mais, à ce jour, n'a pu expliquer à la presse si ramener par exemple en Tunisie des migrants sauvés par des bateaux européens à proximité de côtes péennes, serait légal.

Frontex

L'ancienne agence européenne pour la coordination des frontières est formellement devenue en 2016 l'Agence européenne des gardes-côtes et gardes-frontières, et son personnel est passé de quelque 300 à 1800 personnes. L'objectif maintenant est de doter Frontex/AEGCGF de quelque 10.000 personnes, mais surtout - c'est aussi nouveau - d'en changer une fois de plus le statut pour lui attribuer une compétence de police, de manière à ce qu'elle puisse assurer elle-même, les missions de police des frontières, plutôt que de suppléer les polices des frontières nationales. L'objectif est clair : rendre encore plus étanche le passage de la Méditerranée vers l'Europe...

Retours/réadmissions

Encore un « bouchon » opérationnel au dispositif global que les Européens tentent désespérément de mettre en place. Vu que l'on est actuellement plus dans une vague de migration dite économique - les chiffres ne permettent pas de parler de « crise » de réfugiés, la grande majorité des migrants débarqués actuellement sur les côtes européennes devraient, selon les règles, être renvoyés dans leurs pays d'origine (ou au moins réadmis par les pays par lesquels ils ont transité). Mais les pays d'origine rechignent à reconnaître leurs ressortissants. Les Européens sont de plus en plus décidés à hausser le ton vis-à-vis de ces pays, en usant de l'aide au développement, mais aussi des politiques de visas, afin de les forcer à récupérer leurs migrants...

J.K.Z.

Solidarité

Sous ce terme se cache l'un des sujets les plus clivants du dossier migratoire. Il concerne d'abord et surtout le partage de la charge du traitement des demandeurs d'asile. Cette notion est l'élément qui bloque depuis le début la réforme du règlement de Dublin. Comme en 2015, l'Italie sous le nouveau gouvernement revient à la charge. Dans la nouvelle « stratégie multi-niveaux » qu'il allait présenter lors du mini-sommet, le Premier ministre italien prône qu'en cas de création des centres fermés, tous les migrants soient systématiquement répartis pour traitement, dans les autres pays européens, y compris ceux qui à l'évidence ne sont pas admissibles. Une option que l'on voit mal acceptée par les partenaires de l'Italie...

Italie Opter pour la ligne dure

ROME

DE NOTRE CORRESPONDANTE

A la veille du « mini-sommet » informel européen sur l'immigration, le ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini, n'a pas hésité à afficher sa colère.

« Au cours des quatre dernières années, 650.000 migrants sont arrivés en Italie. Si pour l'arrogant président français, ceci n'est pas un problème, qu'il démontre sa générosité en ouvrant les ports français ! »

Avec son génie politique et la force brutale d'une rhétorique qui ne connaît aucune nuance et qui séduit désormais 30 % de l'électorat, il a ainsi posé les prémisses d'un dialogue houleux.

Représentant l'Italie au cours du sommet de Bruxelles, le chef du gouvernement, Giuseppe Conte, a essayé de tempérer l'indélicat conflit politique en cours entre l'Élysée et le Palazzo Chigi, mais aussi de défendre les priorités de la péninsule en matière de politique migratoire.

L'imbroglio franco-italien

Une tâche ingrate, voire impossible. Dans sa douloureuse solitude, le gouvernement italien, vampirisé par les positions et les ambitions de Salvini, ne semble plus pouvoir compter sur des partenaires bienveillants au sein de l'Union européenne.

Avec le maintien de sa ligne dure à l'encontre des bateaux des ONG aidant les migrants en Méditerranée, Salvini se fait, chaque jour, de nouveaux ennemis en Europe mais aussi de nouveaux électeurs potentiels en Italie. Avec un allié involontaire et redoutablement efficace : le président Macron. Toute attaque de ce dernier à l'encontre de l'actuelle politique migratoire italienne renforce, paradoxalement, la position dominante de Salvini.

Aujourd'hui, une importante partie de l'opinion publique nationale semble considérer - tout comme le ministre de l'Intérieur - « complètement absurdes » les propositions avancées par la France pour résoudre

la crise migratoire en Méditerranée comme, par exemple, la création de nouveaux centres d'accueil en Sicile.

Conte a essayé, au contraire, de trouver à Bruxelles des soutiens pour la création de ces centres d'enregistrement des migrants dans les pays de départ et de transit. L'Italie essaye, de même, de favoriser de nouvelles contributions financières destinées aux autorités libyennes, dans la tentative de reproduire, même à petite échelle, le grand accord entre l'UE et Ankara pour réduire les migrations en Europe.

Or, le chef du gouvernement italien sait que ses chances de réussite sont quasiment nulles. Ainsi, alors qu'il essaye encore d'adopter le langage de la diplomatie et s'inquiète « du risque d'implosion » qui menace l'UE, Salvini poursuit, de son côté, une politique de fermeture belliqueuse qui se nourrit d'élan souverainistes et de virulentes invectives.

Son refus d'ouvrir les ports italiens au bateau Lifeline, transportant 239 migrants, et au navire danois Alexander Maersk, avec ses 113 migrants à bord, tous deux bloqués en Méditerranée, démontre qu'il n'a aucune envie d'être plus complaisant ou flexible. En instance de départ pour Tripoli, Salvini montre, de même, qu'il envisage de poursuivre une politique bilatérale avec la Libye sans attendre le soutien ou l'approbation de Bruxelles. ■

SILVIA BENEDETTI